

La formation de l'Empire ottoman

Objectif : identifier les étapes, l'étendue et les instruments de la formation de l'empire ottoman
problématique : Comment expliquer la réussite des Ottomans dans la constitution d'un immense empire ?

compétences mises en œuvre : Analyser, interroger, adopter une démarche réflexive.

Questions

- 1-Quelles furent les trois capitales successives de l'empire ottoman ? Quel nom ottoman fut attribué à la plus récente ? A quel empire appartenait cette capitale avant d'être conquise par les Ottomans (sultan Mehmet II) en 1453 ? (doc 1)
- 2-A quel siècle l'empire ottoman atteint-il son apogée ? Faites la liste des zones géographiques conquises par les Ottomans entre le XIV et le XVII^{ème} siècle. (doc 1)
- 3-D'après le doc 1, dites à quel empire occidental les Ottomans se retrouvèrent confrontés durant cette période ? (doc 1)
- 4-Quels furent les instruments utilisés par les Ottomans pour mener à bien leurs conquêtes ? (docs 2 à 5)

définitions utiles

janissaires : Le corps des janissaires, corps d'élite de l'armée permanente ottomane, créé en 1330 fut constitué au départ d'esclaves et de prisonniers de guerre. Dès la fin du XVI^{ème} siècle, le système du « devchirme » fut instauré pour obliger les familles chrétiennes des territoires conquis à remettre un jeune enfant destiné à servir l'armée en tant que janissaire. Considérés comme les fils adoptifs du sultan, ce corps se transforma en une armée mieux organisée que n'importe laquelle de ses rivales. Pendant trois siècles, les campagnes de conquête ottomanes, qui culminèrent sous le règne de Soliman le Magnifique (1520-1566), les couvrirent de victoires et de gloire. Au milieu du XVI^{ème} siècle, ils étaient environ 30 000.

capitulations : Traités signés par le roi de France et par l'empereur ottoman

Doc 1 : l'empire ottoman entre ses débuts et le XVII^{ème} siècle (source : Olivier Bouquet, *Les Ottomans, questions d'Orient*, la documentation photographique, N°8124, juillet-août 2018)



Doc 5 : Peur de la piraterie turque à Rhodes en 1470

« L'île produit naturellement peu de fruits, et moins encore en ces temps où les Turcs, hostiles à la religion chrétienne, s'attaquent jour et nuit aux biens comme aux personnes des agriculteurs.

Aussi nul n'ose habiter ou cultiver la terre ailleurs que dans le voisinage des cités et des châteaux. Une nuit, pendant notre séjour dans l'île, le bruit se répandit à travers les rues qu'un grand nombre de trirèmes et de fustes turques se trouvaient à proximité de la cité de Rhodes. Cette rumeur fit prendre les armes à toute la population, mais on s'aperçut que les veilleurs s'étaient trompés. »

(Anselme Adorno, *Itinéraire d'Anselme Adorno en Terre Sainte* (1470-1471), 1. Heers éd., Paris, 1978, p. 361)



Khizir Khayr ad-Dîn, dit « Barberousse », corsaire ottoman sous le règne de Soliman le Magnifique

Doc 3 : la diplomatie ottomane (source :Olivier Bouquet, *Les Ottomans, questions d'Orient*, la documentation photographique, N°8124, juillet-août 2018)

La réponse de Soliman à François I^{er}

[...] En ces temps-ci, que des empereurs soient défaits et prisonniers, il n'y a rien qui doive surprendre. Que votre cœur se réconforte! Que votre âme ne se laisse point abattre! Cela étant ainsi nos glorieux prédécesseurs et nos grands ancêtres (que Dieu illumine leur dernière demeure!) ne se sont jamais fait faute d'entrer en campagne pour combattre l'ennemi et faire des conquêtes; et moi-même aussi, marchant sur leurs traces, j'ai soumis toutes les saisons des provinces et des forteresses puissantes et de difficile accès.

Traduction française tirée de Joseph de Hammer, *Histoire de l'Empire ottoman*, traduction J.-F. Hellert, tome V, Parent-Desbarres, 1836.

Les capitulations de 1673

Art. 1^{er} – Que les évêques ou autres religieux de secte latine, qui sont sujets à la France, de quelque sorte qu'ils puissent estre, soient dans tous les lieux de nostre Empire, comme ils estoient auparavant, et y faire leurs fonctions sans que personne les trouble ny les empêche; que les religieux françois qui sont en Jérusalem et qui ont depuis longtemps les lieux saints, tant dehors que dedans, comme aussi ceux qui sont dans le Saint Sépulchre, en jouissent et le possèdent comme auparavant, sans que personne les moleste en leur demandant des impost ou autrement, et s'ils ont quelque procez, ils soient envoyez à nôtre Porte de félicité.

Art. 5. – Et comme les marchands françois avoient toujours payé 5% jusques à présent, de toutes les marchandises qu'ils apportent ou de celles qu'ils emportoient, l'Emp. des françois nous a demandé qu'ils ne payassent que 3%, ce que nous luy avons accordé à cause de l'ancienne amitié qu'il a toujours eüe avec nostre Porte, et nous avons ajouté aux Nobles Capitulations, que les douaniers ne les molestassent point en leur demandant davantage de 3% [...].

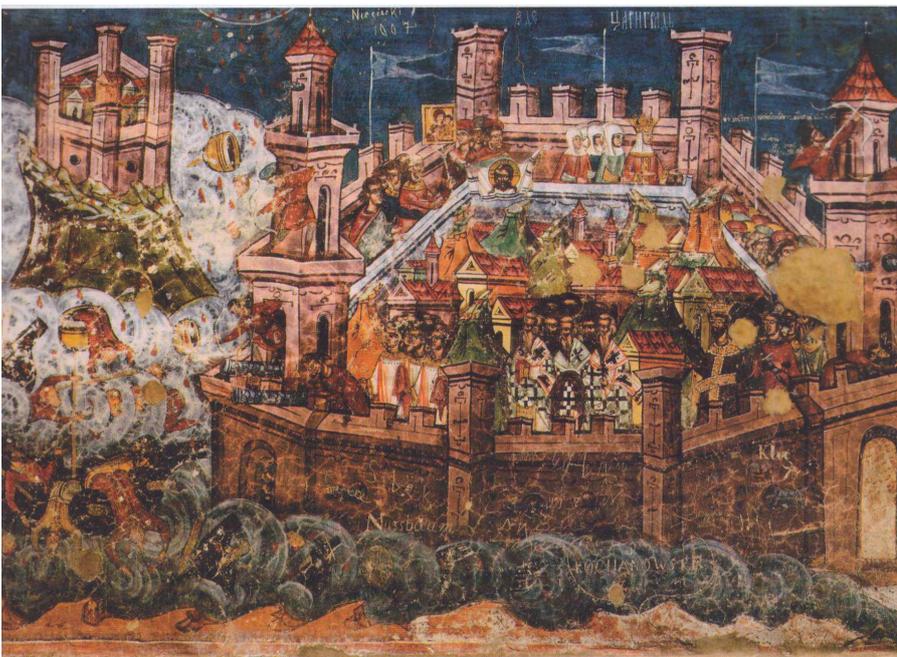
Mohammed Arkoun (éd.), *Histoire de l'islam et des musulmans en France du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2006.

Dates des premiers traités conclus entre la Porte et les États européens

- 1352 : Gènes
- 1365-1370 : Raguse
- 1384-1387 : Venise
- 1460 : Florence
- 1494 : Pologne
- 1569 : France
- 1580 : Angleterre
- 1737 : Suède
- 1740 : Deux-Siciles
- 1756 : Danemark
- 1761 : Prusse
- 1783 : Espagne



Doc 2: Archers janissaires avec leur turban blanc en forme de cône (miniature ottomane du XVIème siècle)



Doc 4 : La prise de Constantinople par les Ottomans en 1453 (fresque du XVIème siècle, monastère de Moldovita, Roumanie)

source : Les Turcs, de la splendeur ottomane au défi de l'Europe, les collections de l'Histoire, N°45, octobre 2009